

PROJET D'INTERVENTION SOCIALE VISANT LA PARTICIPATION ET L'EMPOWERMENT (ART-PPE)

Responsable de module

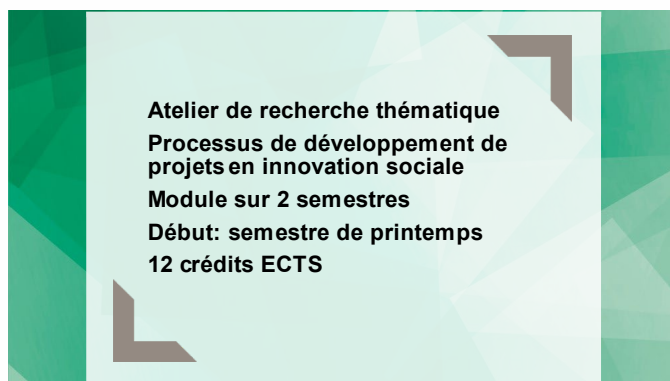
[Manon Masse](#)

Organisation

Jour : Jeudi (cf. planning pour les jours effectifs)

Horaire : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

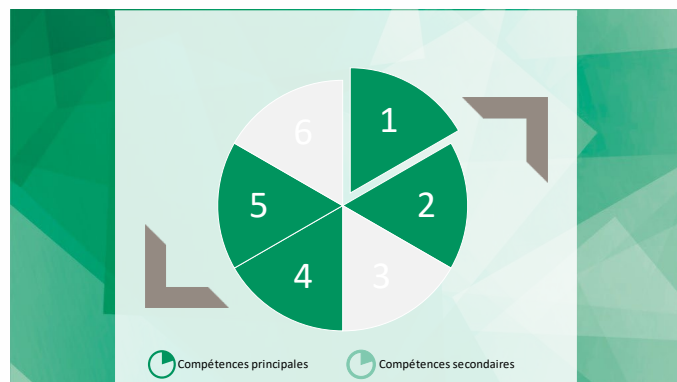
Lieu : HETS de Genève et HES-SO Master



Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce module traite de manière comparative et critique de différents modèles et méthodologies de projet d'intervention sociale (PIS) visant la participation et l'empowerment des populations accompagnées dans le domaine du travail social. Il aborde spécifiquement l'empowerment lors de la réalisation d'un PIS du point de vue des politiques sociales, de l'éthique, du droit, des organisations sociales, de la posture des professionnel·les impliqué·es et des publics auxquels ils sont destinés.

Des méthodologies de projet participatif associées à différents modèles d'empowerment sont présentées tout au long du déroulement du module et illustrés par des projets réalisés dans le champ du travail social dont ceux d'ancien·nes s'étudiant·es ayant participé au module.



Le module contribue au développement des compétences 1, 2, 4, et 5 du profil de compétences MATS.



A la fin du module, les étudiant·es seront capables de :

- Participer à un PIS visant l'empowerment collectif en mobilisant des méthodologies participatives et les outils d'intervention utiles auprès de publics du travail social
- Analyser de manière critique et selon différentes dimensions (contexte, dispositifs socio-politiques, organisations ainsi qu'acteurs et actrices impliqué·es, dilemmes éthiques rencontrés, posture professionnelle, participation des publics concernés) des PIS visant l'empowerment collectif
- Communiquer de manière documentée, claire et adéquate dans un contexte interdisciplinaire et interprofessionnel sur ces PIS et leur analyse.

Les compétences développées dans le cadre de ce module amènent les étudiant·es à prendre en compte l'expertise des publics, populations et organisations, lors de la conception, de la réalisation et de l'évaluation d'un PIS. Elles contribuent également à former des diplômé·es en mesure de soutenir les revendications des publics, auprès des politiques, de la société civile, des organisations afin d'apporter des réponses innovantes aux problématiques sociales actuelles et émergentes.

Modalités d'enseignement

Le module articule :

- Apports théoriques et méthodologiques sur la manière de mener un PIS participatif visant l'empowerment
- Illustration et analyse de PIS participatifs visant l'empowerment collectif menés dans le domaine du travail social
- Participation individuelle ou en duo d'étudiant·es à un PIS visant l'empowerment collectif sur un terrain de son/leur choix
- Atelier de partage d'expériences entre étudiant·es à propos du PIS en cours de réalisation qui est présenté aux différentes étapes de sa réalisation à ses pair·es et aux enseignant·es qui l'analysent de manière critique
- Communication à un public du domaine du travail social sur l'analyse du PIS réalisé durant l'année au regard du concept d'empowerment et des méthodologies mobilisées.

Au fur et à mesure du déroulement du module, l'étudiant·e, seul·e ou en binôme, expérimente un PIS visant l'empowerment sur des terrains de la pratique professionnelle. Il peut s'agir d'un projet pré-existant ou d'un projet créé par l'étudiant·e ou son binôme.

Langue principale d'enseignement : français

Exigences liées à la fréquentation du module : une présence régulière est indispensable

Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation de ce module comprend un dossier écrit et une présentation orale

1. Dossier écrit

La première partie de l'évaluation consiste en la réalisation d'un dossier écrit qui présente le PIS visant l'empowerment collectif réalisé durant la durée du module. Ce dossier porte sur l'analyse du PIS visant l'empowerment collectif, il propose une analyse juridique et contextuelle (politique locale, cantonale, fédérale et contexte international) et décrit la problématique du point de vue des



différent·es acteurs et actrices et/ou groupe en présence. Il présente le but et les objectifs du projet réalisé, les différentes étapes de sa réalisation, ses modalités d'évaluation. Il intègre une réflexion individuelle sur les enjeux éthiques de sa réalisation au regard des concepts d'empowerment (pouvoir, pérennisation, responsabilisation, etc.). Il décrit l'innovation visée dans une perspective critique.

2. Présentation orale

La deuxième partie consiste en une présentation orale du projet d'intervention devant un public de professionnel·les et enseignant·es invité·es. Il est demandé d'inviter une à deux personnes intéressées par le projet. Cette présentation a lieu en classe, en présence d'un jury composé des coresponsables du module et de l'assistant·e pédagogique. La présentation orale est réalisée seul·e ou en binôme, un·e participant·e du projet peut s'y adjoindre. L'évaluation porte sur la capacité de présenter le projet de manière critique, de faire des liens avec le thème de l'empowerment et de la participation, sur la structure et la clarté de la présentation ; ses contenus ; son originalité ; sa cohérence ; la qualité des supports utilisés (ppt ou autre) ; son adéquation avec le public cible.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Pour le dossier écrit : 2/3 (65 pts)

Forme : structure du document, qualité de l'expression écrite, présentation et intégration des sources.

Contenu : pertinence du questionnement, originalité et innovation du PIS, formulation des buts et objectifs du PIS, présentation du contexte et des étapes de sa réalisation, identification des enjeux rencontrés dans la réalisation du PIS, analyse des méthodes ou outils d'intervention, analyse des modalités d'évaluation mises en œuvre dans le PIS, argumentation et pertinence des concepts mobilisés. Dilemmes éthiques soulevés par la réalisation de ce PIS.

Le dossier écrit comprend une évaluation individuelle portant sur le positionnement éthique de l'étudiant·e à hauteur de 20/65 points.

Pour la présentation orale : 1/3 (35 pts)

Forme : clarté et cohérence de l'exposé, qualité de l'expression verbale, gestion du temps, adéquation au public cible, animation de la discussion, présentation des sources, qualité des supports de présentation

Contenu : présentation du PIS (contexte, buts, objectifs, étapes de réalisation, évaluation), présentation des enjeux de la réalisation du PSI pour les différent·es acteurs et actrices (usagers et usagères, professionnel·les, familles ou proches, institutions, réseau, Etat) et de la posture,, mobilisation et pertinence des concepts et notions présentés.

Barème

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6





Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Projet d'intervention social visant la participation et l'empowerment », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
 - a. Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
 - b. Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examens du semestre de printemps ;
 - c. Suivre un autre module du même type (ART).
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi au moins 2 modules Essentiels dont le module « Organisations et projets en travail social » et obtenu une note \geq à 3.5.
- Pas de prérequis
- Autres : ...

Remarques

Descriptif validé le : 10.02.2023

Sabrina Berrocal
Responsable de la filière
Master of Arts HES-SO en Travail social